



Déclaration UE de conformité

Entreprise : ACTA Industrie

Adresse : 13 bd Monge BP71
69882 MEYZIEU Cedex

Déclare que la gamme d'appareils désignée ci-dessous :

<u>Fonction</u>	<u>Nom commercial</u>					
Unité de ventilation	SERENCIO P 500 G	SERENCIO P 500 D				
	SERENCIO P 1000 G	SERENCIO P 1000 D				
	SERENCIO P 1500 G	SERENCIO P 1500 D				
<u>Références</u>	549901	549902	549903	549904	549905	549906

Est conforme aux dispositions de la directive « CEM »

(Directive 2014/30/UE)

Est conforme aux dispositions de la directive « Basse Tension »

(Directive 2014/35/UE)

Est conforme aux dispositions de la directive « Sécurité des machines »

(Directive 2006/42/CE)

Est conforme aux dispositions de la directive « ROHS »

(Directive 2011/65/UE)

Est conforme aux dispositions du règlement "Eco-conception pour les unités de ventilation"

(Règlement 1253/2014/UE)

Cette conformité est présumée par la référence aux spécifications suivantes :

Pour la directive compatibilité électromagnétique :

EN 61000-6-3 éd 2.0 (2011)

EN 61000-6-2 éd 3.0 (2016)

Pour la directive basse tension et la sécurité des machines :

EN 60335-1 éd 2012 + A1 (2019) + A2 (2019) + A11 (2014) + A13 (2017) + A14 (2019)

EN 60335-2-80 éd 2004 + A1 (2004) + A2 (2009)

Pour le règlement Eco-conception pour les unités de ventilation :

EN 13053 éd 2019

EN 308 éd 1997

EN 1886 éd 2008

ISO 5801 éd 2017

Fait à Meyzieu le,

07/10/2021

Franck LANGLOYS

Directeur industriel

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.